



Guéret, le 8 août 2018

## Communiqué de presse

### Levée du niveau 3 du plan national canicule

Compte tenu de la baisse des températures communiquée par Météo-France pour ces prochains jours, Magali DEBATTE, Préfète de la Creuse annonce la levée du niveau 3 du plan national canicule dans le département de la Creuse à compter du mercredi 8 août 2018.

L'Agence Régionale de Santé a été informée de cette levée mais reste vigilante pour détecter et prendre en charge d'éventuelles conséquences sanitaires tardive de la vague de chaleur.

Le dispositif de veille saisonnière, assurant la surveillance quotidienne des prévisions météorologiques et des indicateurs de l'activité sanitaire, reste activé.

Toutefois la situation fortement orageuse d'été nécessite une vigilance particulière de la part de tous, et en particulier des usagers de la route.

La Préfète de la Creuse rappelle les consignes de sécurité :

- À l'approche d'un orage, abritez-vous en évitant les zones boisées.
- Dans la mesure du possible, évitez les déplacements.
- Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.
- Dans un camping, vérifiez qu'aucun danger ne vous menace en cas de très fortes rafales de vent ou d'inondations soudaines. En cas de doute, réfugiez-vous dans un endroit plus sûr.
- Signalez sans attendre les départs de feux dont vous seriez témoins.
- Éloignez-vous des cours d'eau, des plans d'eau ou piscines.
- Évitez les activités extérieures de loisir.

**Attention : la foudre peut tomber plusieurs fois au même endroit.**

Contact Presse : Jean-François RENGEAR - Tél 05.55.51.58.95  
Préfecture de la Creuse - Place Louis Lacrocq - B.P. 79 - 23011 Guéret Cedex  
Tel : 0810 01 23 23 - Fax : 05.55.52.48.61 - [www.creuse.gouv.fr](http://www.creuse.gouv.fr)



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse